

Saint-Sulpice de Faleyrens

Bonne année 2013



3, 4

L'essentiel
des Conseils
Municipaux

5, 6

La vie communale

7

Élection de Miss
Saint-Sulpice

8

Interview
Ricky Norton

9, 10 et 11

La vie
des associations

12

infos pratiques

infos
n°73Directeur de la publication
Yvan DumonteuilCommission
information-communicationCoordinatrice
Sylvie MayéInfographiste
Jean-Michel Le Saux
06 64 76 74 01Impression
Imprimerie Lestrade
05 56 86 38 52Dépôt légal décembre 2012
Tirage à 800 exemplaires

le mot du maire

Cohérence et volontarisme dans l'action publique

Cette fin d'année 2012 s'est achevée sur la promesse de voir les travaux terminés d'ici quelques semaines.

Conscient de la lassitude de certains, j'ai la conviction, mes chers concitoyens, que ce projet embellira le bourg de Saint Sulpice de Faleyrens. Notre joli village, au paysage si typique, niché le long de la Dordogne, fait de vignes et de bosquets, avait besoin de réhabiliter son cœur de bourg, et de rester ainsi à la hauteur de son classement au patrimoine mondial de l'Humanité !

Une fois ceci terminé, nous passerons à la tranche 2 de ce projet, avec l'aménagement des allées de tilleuls, les abords de l'église et du cimetière, que nous souhaitons harmonieux, mais aussi convivial, créateur de lien social facilitant ainsi la rencontre des habitants. Les études seront faites courant 2013, et vous serez bien évidemment informés du résultat. Les travaux débiteront en 2013 ou 2014, selon l'accompagnement financier de nos partenaires et financeurs. Je serai, en effet, attentif à optimiser le plan de financement, afin de ne pas obérer les capacités d'investissements futurs de la commune.

2013 sera également l'année d'adoption de la modification de notre Plan Local d'Urbanisme. Là encore, ce projet assurera sur le long terme, le développement harmonieux et cohérent de notre village, par la densification du bourg. Les orientations d'aménagement que nous adopterons donneront le cap pour la décennie à venir, pour que Saint Sulpice de Faleyrens garde son cachet, tout en accueillant de nouveaux habitants jouissant d'un cadre de vie agréable et de qualité.

Enfin, je me suis attaché à soumettre un dossier pour la réparation de nos berges, dossier que je remettrai en main propre à Monsieur le Sous-Préfet, afin que toutes les mesures soient prises pour protéger Saint Sulpice de Faleyrens.

Mais pour l'heure, n'oublions pas que depuis septembre 2012, les associations bénéficient d'une belle salle claire et lumineuse, où nous accueillons près de 350 licenciés de 4 à 77 ans ... !!! Que tous les bénévoles qui font vivre nos associations soient remerciés ! Je profite pour rendre ici hommage à leur implication et à leur dévouement, et que l'année 2013 apporte de nouveaux adhérents.

Je m'associe à l'ensemble des Conseillers municipaux pour vous souhaiter, Mesdames, Messieurs, une bonne année, une bonne santé et de la réussite dans tous vos projets !

Yvan DUMONTEUIL



SEANCE DU 24 MAI 2012

I/ DÉCISION MODIFICATIVE

Le Maire informe les membres du Conseil municipal que lors de l'établissement du budget primitif 2012, le montant inscrit au compte 73111 (chapitre impôts et taxes, article taxes foncières et d'habitation) a été arrondi.

Vote du CM : augmentation des taxes de 1,5%						
			Taux +1,5% (sans arrondi)	Produit sans arrondi	Taux à +1,5% avec arrondi	Produit avec taux à +1,5% arrondi à 2 chiffres après la virgule
Taxe d'habitation	12,34	1 562 000	12,5251	195 642	12,53	195 719
Taxe foncière (bâti)	23,86	1 016 000	24,2179	246 054	24,22	246 075
Taxe foncière (non bâti)	52,53	346 300	53,31795	184 640	53,32	184 647
				626 336		626 441

La présente délibération porte sur une décision budgétaire modificative intégrant le montant exact attendu du produit des 3 taxes, soit 626 441€ à inscrire au compte 73111 au lieu de 626 000 € (+ 441€).

Le Maire propose d'inscrire la somme de + 441€ à l'article 022 Dépenses Imprévues de la section de fonctionnement, la somme inscrite au BP 2012 étant de 0 €.

Le Conseil municipal, après discussion et délibération décide de procéder à une décision modificative sur le budget primitif 2012 comme présentée ci-dessus, à la majorité des membres présents des suffrages exprimés.

Pour : 14 - Abstention : 2

II/ TRAVERSE DU BOURG TRANCHE 1 : PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 3 avril 2012 pour l'ouverture des plis, l'analyse ayant été faite par le cabinet AZIMUT. A l'issue de la première proposition, la commune a relancé une demande de renégociation à chaque entreprise, chacune ayant remis de nouvelles offres à la baisse.

Il est proposé de retenir l'entreprise LPF pour un montant de 744 629,77 € TTC, conformément aux conclusions du rapport des offres. Cette entreprise est non seulement la moins chère, mais également celle qui a la meilleure note technique émise.

III/ CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA RENOVATION DE LA SALLE DES ACTIVITES

LOT	ENTREPRISE	PRIX TTC
01 DEMOLITION GROS ŒUVRE	LESPINASSE	23 696.94 €
02 MENUISERIE MIROITERIE	MSO	7 210.57 €
03 PLATRIERIE PLAFOND	LASSERRE	12 431.46 €
04 ELECTRICITE	J THERM	14 720.63 €
05 PLOMBERIE SANITAIRE VMC	J THERM	7 324.33 €
06 MENUISERIE INTERIEURE PARQUET	BRUNO BARSE	20 916.01 €
07 CARRELAGE	GUENNEC	8 976.70 €
08 PEINTURE	CABANNES	10 074.55 €
MONTANT TOTAL TTC		105 351.29 €
ESTIMATION		119 241.20 €

IV/ DEMANDE DE SUBVENTION FDAEC POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DES ACTIVITES

Les travaux de réhabilitation de la salle des activités ont été estimés à 119 241,20 €. Après analyse des offres, le montant des travaux s'élève à 105 351,29 € TTC soit 88 086,36 € HT et à 11 242,40 € TTC pour les études de maîtrise d'œuvre 2ème phase, soit 9400 € HT. Au total, le projet s'établit à 97 486,36 € HT et à 116 593,69 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- approuve ce projet d'investissement
- sollicite une subvention auprès du Conseil Général de la Gironde dans le cadre du FDAEC (Fond départemental d'aide à l'équipement des communes).
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches administratives afférentes.

V/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROGRAMME DE VOIRIE 2012

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- DE REALISER les opérations de voirie pour un montant de 60 209 €
- D'AUTORISER le maire à effectuer les démarches de demandes de subvention auprès des parlementaires et à signer les éléments afférents.

SEANCE DU 26 JUIN 2012

I / STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ISSUE DE LA FUSION ELARGIE DE LA CdC DE LA JURIDICTION DE SAINT-EMILION ET DE LA CdC DU LUSSACAI

Les documents de référence utilisés pour l'élaboration de ce document sont :

- Arrêté préfectoral du 9 mai 2007 pour la cdc Juridiction de Saint Emilion
- Arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2006 pour la cdc du Lussacais

Article 1 :

Il est formé entre les communes suivantes : FRANCS, BELVES-DE-CASTILLON, GARDEGAN-ET-TOURIRAC, LES ARTIGUES-DE-LUSSAC, LUSSAC, MONTAGNE, NEAC, PETIT-PALAIS-ET-CORNEPMS, PUISSEGUIN, SAINT-CHRISTOPHE-DES-BARDES, SAINT-CIBARD, SAINT-EMILION, SAINT-ETIENNE-DE-LISSE, SAINT-GENES-DE-CASTILLON, SAINT-HIPPOLYTE, SAINT-LAURENT-DES-COMBES, SAINT-PEY-D'ARMENS, SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILLE, SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS, SAINTE-TERRE, TAYAC, VIGNONET, une communauté de communes qui prend la dénomination suivante :

Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais

Article 2 :

La communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences dont la liste suit :

A) Compétences obligatoires :

1° En matière de développement économique :

- Animation économique :
- Conseil et assistance aux acteurs économiques ; diffusion d'information sur les possibilités d'implantation ; actions de communication interne et externe ; représentation active de

la Communauté dans les structures de développement local et dans le cadre de procédures spécifiques (PCD/PDI, Pays du Libournais) ; réflexion autour de projets de développement

- Mise en place d'une politique de contractualisation des aides publiques ; identification des lieux communautaires de développement économique (travail d'étude) ; aides pour le maintien des commerces de proximité et actions de soutien aux tissus artisanaux et PME locales.

- Animation touristique

- Aménagement Numérique du territoire

2° En matière d'aménagement de l'espace communautaire :

- Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (du Pays du Libournais) et du schéma de secteur.
- Etude et réalisation de zones d'aménagement concertées sur le territoire communautaire.
- Création d'un système d'Information Géographique.
- Aménagement rural

B) Compétences optionnelles :

- 1° Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- 2° Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur des personnes défavorisées.
- 3° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

C) Compétences facultatives :

- 1° Protection et mise en valeur de l'environnement
- 2° Actions sociales
- 3° Actions sportives
- 4° Actions culturelles

II / DELIBERATION POUR LA NOMINATION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ISSUE DE LA FUSION ELARGIE DE LA CdC DE LA JURIDICTION DE SAINT EMILION ET DE LA CdC DU LUSSACAIS

Ce point est ajouté à l'ordre du jour par M. le Maire après autorisation du Conseil.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de reconduire les 4 délégués titulaires : M. DUMONTEUIL, M. DEFRANCE, Mme VENTRE et M. RIPES nommés en 2008.

III /CHOIX DES PRESTATAIRES FINANCIERS POUR L'EMPRUNT 2012

Monsieur le Maire indique que les besoins en financement sont de 300 000 €.

Il nous est attribué 2 prêts de 150 000 € pour financer la traverse du bourg (tranche 1) : un par le CMSO et le 2^{ème} par la Caisse d'Epargne, le tout sur 12 ans.

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2012

I/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SDEEG POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Travaux Traverse du bourg + nouveau parking	Lieu-Dit Les Maurins	TOTAL
6678 €TTC	559 € TTC	7237 € TTC

Il peut être demandé au SDEEG une aide financière du FACE dorénavant fixée à 80% du montant HT des travaux.

II/ CREATION DE POSTE D'AJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE ET SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

Le poste existant est un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe. Aussi, il est demandé la suppression de ce poste et la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, en vue de l'intégration de M. Thomas RIEUBLANC, actuellement en CDD. Celle-ci interviendra au 1^{er} janvier 2013. La titularisation s'effectuera au terme de la fin de période de stage d'un an.

III/ DEMANDE DE SUBVENTION COLLEGE DE LIBOURNE M. DURAS POUR LA NOUVELLE SECTION CHAM (classe horaire aménagée musique)

Le collège de secteur de Libourne dont dépend notre école a obtenu l'ouverture d'une option CHAM en septembre 2012. Cette option n'a pas vocation à s'étendre dans le département. Il n'y en a qu'une autre à Bordeaux (une classe).

Les enfants de Saint Sulpice de Faleyrens auront la chance de bénéficier de cette opportunité et d'avoir un accès privilégié à l'éducation de la musique par le biais scolaire.

Le démarrage de cette option nécessite des frais d'investissement et de fonctionnement supplémentaires. La commune est sollicitée pour un montant de 200 € pour 3 ans, à côté de la communauté d'agglomération de Libourne, la ville de Libourne et la ville de Saint Emilion.

IV/ POINT DES COMMISSIONS

1 Commission Ecole et Cantine
135 élèves sont accueillis à l'école à la rentrée 2012. L'Algeco servant de bureau au directeur devrait être supprimé au 1^{er} janvier 2013, faisant ainsi 3100 € d'économie annuelle. Un bureau de 8 à 10 m2 sera aménagé dans une des salles côté primaire.

2 Commission Vie associative
Madame GONZALES se félicite qu'une équipe de foot féminine se monte à Saint Sulpice.

Le forum des associations qui s'est tenu à Saint-Emilion a accueilli de nombreuses associations de Saint-Sulpice, notamment AD ASTRA qui a largement animé la journée.

3 Commission Sports
Tournois de tennis : il y avait 243 inscrits, soit 180 matchs sur 3 terrains. M. DUPUY remercie les viticulteurs pour la remise des bouteilles.

V/ QUESTIONS DIVERSES

a) Reconnaissance catastrophe naturelle 2011
La préfecture a pris un arrêté de catastrophe naturelle au titre de l'année 2011, du 1^{er} avril au 30 juin 2011. Les personnes qui s'étaient faites connaître ont été contactées afin qu'elles fassent leur déclaration.

b) Réunion eaux usées à Libourne
La ville de Libourne va entamer des travaux sur son réseau de collecte des eaux usées. La commune est concernée pour une partie. Des mesures vont être entreprises. Le Maire fera part des suites données à ce dossier.

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2012

I/ CONCOURS DU RECEVEUR : ATTRIBUTION D'INDEMNITES

Le Conseil municipal, DECIDE :

- De demander le concours du Receveur pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux plein
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Jean-Claude AUMETTRE, Receveur, avec effet au 1er avril 2012.

II/ Transfert au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde de la compétence « Eclairage public »

Afin d'offrir une meilleure réactivité au profit des communes, le SDEEG peut assurer la pleine compétence en matière d'Eclairage Public tant au niveau des travaux que de l'entretien. En effet, son organisation interne (Bureau d'Etudes, Techniciens ...) et ses multiples références garantissent un montage sérieux des dossiers ainsi qu'un suivi des opérations sur le terrain.

Quant à la commune, elle conserve la totale maîtrise des aspects budgétaires, de la programmation des chantiers et du choix du matériel d'Eclairage Public.

Le Conseil Municipal, DECIDE du transfert au SDEEG pendant une durée de 9 ans des prérogatives suivantes à partir du 1er janvier 2013 :

- maîtrise d'ouvrage des investissements sur les installations d'éclairage public, d'éclairage des installations sportives et de mise en lumière, comprenant notamment les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mises en conformité et améliorations diverses ;
- maîtrise d'œuvre des travaux d'Eclairage Public réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental ;
- maintenance préventive et curative des installations d'éclairage public.

III/ DELIBERATION DE PRINCIPE : ADOPTION DU PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR ET ACCEPTATION D'ETRE MEMBRE FONDATEUR DE L'ASSOCIATION « JURIDICTION DE SAINT-EMILION, PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE ».

Le 5 décembre 1999 l'ancienne Juridiction de Saint-Emilion a été inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité au titre des « paysages culturels ». Ce territoire comprend les communes suivantes : Saint-Christophe des Bardes, Saint-Emilion, Saint-Etienne de Lisse, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent des Combes, Saint-Pey d'Armens, Saint-Sulpice de Faleyrens et Vignonet.

La notion de « paysages culturels » fait référence à un paysage vivant, évolutif qui comprend à la fois l'alliance du bâti et du non bâti, le vignoble, les bois, la rivière Dordogne etc.

La Communauté de Communes de la Juridiction de Saint-Emilion, jusque-là gestionnaire de ce label, cessera d'exister au 1er janvier 2013. Il a été décidé de créer une association afin de prendre en charge les exigences de cette attribution.

Le label UNESCO est transversal à plusieurs compétences : économie, tourisme, urbanisme etc. Jusque-là régie par la Communauté de Communes de la Juridiction de Saint-Emilion, la gestion du label est dès lors confiée à la présente association.

Le conseil municipal, à la majorité de ses membres présents :

- ADOPTE le projet de règlement intérieur de l'Association « JURIDICTION DE SAINT-EMILION, PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE »
- ACCEPTE le principe que la commune de SAINT SULPICE DE FALEYRENS soit membre fondateur de l'association, représentée au Conseil d'Administration par son Maire ou son représentant.

LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS



Le 26 juin 2012, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité des membres présents, l'adoption du périmètre de la nouvelle Communauté de Communes, qui s'appellera dorénavant « Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais ». Elle recouvre un territoire géographique correspondant aux anciennes Communautés de Communes de la Juridiction de Saint-Emilion et du Lussacais, auxquelles s'ajoutent six communes dites isolées (voir carte).

La nouvelle Communauté de Communes comprend : 22 communes représentant 15 820 habitants. Son organe décisionnel est composé de 43 Conseillers communautaires (4 pour Saint Sulpice de Faleyrens, les mêmes ont été reconduits dans leur fonction), qui se sont réunis pour la première fois le 12 novembre 2012 pour élire le Président et les Vice-Présidents. La composition est la suivante :
Président : Bernard LAURET

- 1^{er} Vice-Président « Développement Economique » : Pierre YERLES
- 2^{ème} Vice-Président « Tourisme » : Guy MARTY
- 3^{ème} Vice-Président « Finances » : Alain VALADE
- 4^{ème} Vice-Président « Action Sociale, Vie associative et Lecture Publique » : Catherine BUORO
- 5^{ème} Vice-Président « Aménagement de l'Espace Communautaire » : Georges BRIFFAUT
- 6^{ème} Vice-Président « Enfance Jeunesse » : Patrick GOINEAU
- 7^{ème} Vice-Président « Protection, Mise en valeur de l'env. et Aménagements Culturels et Sportifs » : Xavier DANGIN
- 8^{ème} Vice-Président « Equilibre Social et Habitat » : Jean-Pierre QUET

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU « GRAND SAINT-EMILIONNAIS » PREND CORPS AU 1^{ER} JANVIER 2013



REHABILITATION DE LA SALLE DES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

La salle d'activités des associations a été réaménagée et relookée. Cette salle vieillissante en avait en effet bien besoin, de nombreuses associations y évoluant plusieurs jours par semaine dans peu de confort.

Les travaux ont été confiés à l'architecte Patrick CUISINIER. Commencés début juin et réceptionnés fin septembre ils ont duré 4 mois. Le carrelage au sol a été remplacé par un parquet plus approprié pour la danse notamment, des miroirs ont été installés aux murs, des vestiaires dames et messieurs ont été créés ainsi qu'une salle de rangement pour le matériel de sport. Le coût des travaux s'est élevé à 88 086,36 euros HT (le Conseil Général ayant octroyé une subvention à hauteur de 1/3 de la somme). L'inauguration a eu lieu le 28 septembre en présence du député Florent BOUDIE, des élus municipaux, des représentants des associations et des employés municipaux. Les associations ont pu reprendre possession des nouveaux locaux dès le lundi suivant.



LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE C'EST LUI...

... GUILLAUME GONZALES.

Il nous semblait intéressant que vous sachiez qui se cache derrière l'écran !! Il a refait entièrement le site internet en juin 2009, et en assure la mise à jour hebdomadaire en collaboration avec sa mère, Marie-Christine GONZALES, conseillère municipale. Il a créé une page Facebook pour notre commune afin de tenir informés les plus aguerris. Enfin, un compte Twitter et un compte Dailymotion ont été également mis en place. Tout ceci est fait avec dévouement, sérieux et humilité.

Un grand MERCI à toi Guillaume car ce travail est effectué de façon tout à fait bénévole, et nous permet d'être à la pointe de l'information sans que cela coûte quoi que ce soit à la commune (à part les frais modiques d'hébergement du site qui s'élèvent à 5,97 € par mois) !

Quelques chiffres :

Du 1er juillet 2012 au 15 novembre : +22% de visiteurs uniques par rapport à la même période sur 2011, et 10 650 pages ont été affichées.

Au 15 novembre : 271 fans Facebook

TELETHON 2012



Saint Sulpice s'est mobilisé cette année encore pour le Téléthon et a proposé différentes activités. La manifestation a eu lieu le 1er décembre car le foyer n'était pas disponible le week end suivant, date nationale.

Nous avons remis cette année à l'AFM la somme de 984 euros

Merci à tous les participants, danseurs de zumba, randonneurs, beloteurs, et «mangeurs de choucroute».



CHALLENGE 2012 DE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE DES COMMUNES DE MOINS DE 2 500 HABITANTS

La Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports a organisé pour la 3ème année consécutive un challenge de la dynamique associative des communes de moins de 2500 habitants. (Ce challenge tient compte du nombre d'adhérents et de licenciés dans les associations ; un ratio est ensuite calculé entre ce nombre et le nombre d'habitants de la commune).

Saint Sulpice de Faleyrens y a participé en déposant un dossier, et a été classée **4ème** sur 26 communes sélectionnées.

La remise des trophées a eu lieu le 28 novembre dans les salons du Conseil Général de la Gironde.

Nous remercions toutes nos associations pour leur dynamisme.

> Election de Miss Saint-Sulpice 2013



Ce 03 novembre était organisée au foyer communal l'élection de Miss Saint Sulpice 2013.

13 jeunes filles de 16 à 22 ans ont défilé devant un public venu nombreux. De très jolies tenues prêtées par trois boutiques Libournaises nous ont été présentées.

La soirée a été ponctuée par un charleston et un ballet de capes présentés par Anaïs SALMI, Miss 2012, et ses deux dauphines Laure TRIBAUDEAU et Aline LAFAYE.

Après le vote du public et délibération du jury, c'est finalement Elodie CAMBURET qui a été couronnée « Miss St Sulpice de Faleyrens 2013 », Juliette GONZALES étant élue 1ère dauphine et Aurélie TRAQUET 2ème dauphine.

Nous adressons nos félicitations à l'ensemble des jeunes filles qui ont toutes mérité nos compliments !



Rendez-vous l'année prochaine !

Ricky Norton, de Saint-Sulpice à Memphis : une histoire de famille !

Août 2012, retour de Memphis. Il faut dire que le voyage vaut le détour, c'est le 35^{ème} anniversaire de la mort d'Elvis. Voyage émerveillé pour Manuel Ribeiro et son fils Humberto, alias Ricky Norton, invité à participer musicalement à l'évènement. Pour Ricky, la musique est une histoire de famille, entre sa mère qu'il entend chanter depuis son enfance, et son père complice qui lui offre ses premiers 33 tours.



photo : Michel Marteau

PREMIÈRES ÉMOTIONS MUSICALES

Originaire du Portugal, La famille Ribeiro s'installe à Saint-Christophe-des-Bardes en 1969 pour travailler dans les vignes, avec l'espoir d'une vie nouvelle, puis à Saint-Sulpice-de-Faleyrens en 1989. Le jeune Humberto grandit en musique, à travers les mélodies chantées par sa maman au Portugal, jusqu'aux airs folkloriques entonnés dans les vignes pour adoucir la dureté du travail. « Maman chantait tout le temps et tellement bien, je rêvais de comprendre comment elle faisait pour chanter aussi bien et longtemps, je lui ai demandé, elle m'a juste répondu qu'il ne fallait pas forcer la voix, (...) ». Plus tard, âgé de 14 ans et grâce à Elvis il perfectionne sa technique du chant. En écoutant le king interpréter «Good Luck Charm», il est emballé par le côté rockeur-crooner. Son père lui achète ses deux premiers 33 tours, une réédition d'un disque de 1963 des Chats Sauvages et un disque d'Elvis à la mort de celui-ci en 1977. Il lui fait aussi découvrir la culture américaine des années 50 et 60, à travers les acteurs et les chanteurs. Pour vaincre sa timidité, Ricky fait du théâtre puis du chant. Son premier titre en public «Cousine, cousine» des Chats Sauvages lui permet de remporter en 1979 son premier



concours de chant à Montagne. Il forme son premier groupe au lycée et décide alors de devenir chanteur. Ses parents bienveillants l'accompagnent dans sa passion tout en l'encourageant à poursuivre sa scolarité.

DE LA CUISINE AU ROCK

Entre ses études d'hôtellerie et le groupe qu'il fonde au lycée, Ricky commence à tracer son sillon. Au début des années 80, il chante dans des restaurants avec un ami, Chris Agullo. Pendant cet apprentissage il commence à poser sa voix, à chanter plus fort au milieu du bruit des assiettes et des couverts, «... nous avons gagné notre vie, chantant et donnant du rêve aux gens. Nous appelons cette période l'époque bénie ». Toujours passionné de cuisine, il est alors embauché dans la prestigieuse table béglaise «Le Chiopot» en tant que chef. Se pose en ce milieu des années 80, pour le rockeur/cuisinier, la question de son choix de vie. Il choisit la musique, la cuisine devient sa deuxième passion, il aura d'ailleurs un restaurant en 1991. Son premier concert officiel a lieu le 24 novembre 1984 à Bordeaux au «Boeuf sur le toit», il a alors 21 ans. De là tout s'enchaîne, un destin régional avec son premier groupe professionnel «Délire d'époque», l'enregistrement d'un premier 45 tours sous le pseudo «Ricky Norton», des podiums d'été et une première TV en 1987.



Il tisse un réseau avec les professionnels du Rock. Echaudé par un premier producteur, il va très vite gérer l'ensemble de son travail. Manager, tourneur, producteur...

Il est membre de la SACEM (société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique) en tant qu'auteur compositeur. Avec sa deuxième formation «Ricky Norton et les Frégates» il enchaîne de nombreux festivals et tournées dans toute la France. Durant les années 90, Ricky enregistre des albums qui rencontrent un beau succès. Il crée un spectacle au Pin Galant à Mérignac en 1996 et le Festival Rockin'condom dans le Gers en 1998. En 2000 Il s'installe à Paris. Dès lors, et aujourd'hui encore, on le voit régulièrement chanter avec son groupe au «Petit Journal» Montparnasse, célèbre jazz club parisien.

MEMPHIS

Au delà de ses nombreux concerts, passages TV et enregistrements, deux dates marquent définitivement sa vie. En 2003 au Trabendo, à Paris où il chante aux côtés des musiciens d'Elvis, en 2007 avec une autre équipe de musiciens légendaires du King pour enregistrer 22 titres. « Ces musiciens, qui après avoir joué avec Elvis pendant des années m'accompagnaient, ça c'est extraordinaire. Je suis «choisi» en 2012 par des professionnels pour aller en Amérique afin de représenter la France et l'Europe pour chanter devant la maison d'Elvis à l'occasion de l'anniversaire des 35 ans de sa mort ». C'est avec son père qu'il fait ce voyage. « ... C'est papa qui m'accompagne à Memphis 35 ans après la découverte du King. Je retrouve là-bas des musiciens avec qui j'ai rempli des salles prestigieuses en France, comme l'Olympia et le Palais des Congrès à Paris, planète Hollywood sur les Champs Elysées (...), ce voyage magnifique, mon père y pense encore tous les jours... ».

Chaque date dans la région est un évènement familial. Ricky en profite pour relier ses passions que sont la musique, la cuisine, la famille et la région qui l'a vu grandir. Manuel Ribeiro, supporter de la première heure est devenu responsable du fan club de son fils. Décembre 2012 est déjà un mois plein, des dates y sont prévues tous les deux jours.

Interview réalisée le 24 novembre 2012
Aurore Guyonnet - Jean-Michel Le saux
Source : «Toi et le Rock» Ricky Norton - 2008

UNC

L'année 2012 arrive à son terme. Aussi, la section de l'U.N.C vous adresse pour l'année 2013, ses meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé, ainsi qu'à vos familles.

Le 11 Novembre, nous avons participé au défilé jusqu'au Monument aux Morts, suivi d'un banquet qui a clôturé cette cérémonie du souvenir.

L'Assemblée générale ordinaire est prévue début 2013. Au cours de cette Assemblée, nous proposerons à Monsieur Max GADRAT de prendre la présidence de notre section. Notre Président actuel, Monsieur Pierre JADEAU, connaît actuellement des petits soucis de santé.

Nous vous rappelons que toute personne ayant effectué son service militaire peut se joindre à notre section, au titre des soldats de France, afin d'honorer le devoir de mémoire de tous les conflits.

La section remercie la municipalité, les commerçants et les adhérents qui nous apportent leur concours dans toutes nos manifestations.

Bien sincèrement.

Le bureau et ses membres

APERPI

L'APERPI a lancé ses activités par une randonnée du côté de Saint-Etienne-de-Lisse. Nous étions une soixantaine à nous retrouver sous le soleil du mois de septembre.

Le vendredi 14 décembre 2012, après le marché de Noël de l'école, une soirée dansante animée par «The Ashlords» s'est déroulée au foyer communal.



ARESS



RESTAURATION DE L'EGLISE (mécanisme d'horlogerie) CE N'EST PAS FINI !

Notre magnifique église recèle un trésor caché. En visitant l'intérieur du clocher, à l'étage supérieur, nous avons trouvé, soigneusement rangé dans un grand coffre, un très beau mécanisme d'horlogerie dont les parties en fer, aujourd'hui rouillées, avaient été restaurées voici trente ans (bénévolement) par M. Bois, horloger domicilié à Saint-Sulpice-de-Faleyrens. L'électrification de la sonnerie des cloches a mis le mécanisme à la retraite, mais il n'est pas trop tard pour le restaurer à nouveau. D'après l'expertise de M. Bourreau, horloger à Bordeaux, ce mécanisme date du 19^{ème} siècle. Il provient de l'entreprise Odebay à Morez dans le Jura. Il pourrait être l'œuvre de Louis Delhin. C'est le seul mécanisme d'horlogerie de ce type conservé dans notre Juridiction. L'ARESS se propose de le remettre en état puis de l'exposer dans l'église pour permettre aux visiteurs de l'admirer.

Dans ce but, a eu lieu un concert de musique baroque le 30 novembre 2012, puis un loto sera organisé le dimanche 10 février 2013. En espérant vous accueillir à cette occasion, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2013 !



Les membres de l'ARESS.

ATELIER DE PATCHWORK

L'Atelier de Patchwork en Libournais organise un atelier de Patchwork le 1er lundi de chaque mois de 14h30 à 17h00, à la Salle de la RPA de Saint-Sulpice-de-Faleyrens. Pas d'animation en juillet et août.

Notre but est de faire connaître le Patchwork, un travail très précis, savoir assembler des petits morceaux de tissus pour réaliser un coussin, un panneau mural ou un dessus de lit

Renseignement : Mme Andrée ADAM (05.57.24.77.93)

▶ AD ASTRA



Nouveau cette année !

Notre carte d'adhérent 2012-2013. Petit format... grande utilité ! Elle facilite l'entrée aux cours de Zumba, l'accès aux stages de danse organisés toute l'année et rendra plus aisées vos entrées à nos représentations de fin d'année !

Pour cette rentrée en effet, AD ASTRA ne compte par moins que 170 adhérents : merci à eux de la confiance qu'ils nous accordent.

Ouverture d'un cours de Jazz

Depuis le mois de Septembre, un cours de Jazz est ouvert aux petits et grands le Jeudi de 18H00 à 21H 00. Bienvenue à Miss Maeva CERDAN Professeuse Diplômée et passionnée de Jazz !

Une salle aménagée

Les adhérents s'associent à la Présidente pour remercier Monsieur le Maire et sa municipalité pour leur engagement pris dans l'amélioration des conditions de travail !!! Du parquet, des vestiaires, des miroirs, une salle claire et lumineuse, un rêve !!

Toujours plus !!! Monsieur le Maire, une question : A quand la réalisation d'une belle salle de spectacles ? Et oui chez AD ASTRA c'est comme chez Cat'burry ... Quand on aime on ne compte pas « LOL »

Avis de recherche...

Information confidentielle de la Police aux Frontières : le 10 novembre, la troupe de théâtre adulte tente de franchir nos frontières ! Ils se sont rendus en effet à Pessac puis à Ambares Lagrave pour présenter leur pièce « LE PETIT CHAPERON DE TA COULEUR ». Nous aurons besoin de personnel qualifié et compétent pour le sauf-conduit. N'hésitez pas à aller les surveiller et assurez-vous de leur retour pour le mois de juin 2013 : ils sont attendus de pieds fermes !!!.

Merci !!!

A Cathy BACHELOT, Professeuse diplômée venue de Toulon les 20 et 21 octobre pour nous faire partager sa passion du hip hop, et merci à nos élèves y compris les bordelaises et libournaises.

A Michaël RAYNAUD, élève à l'opéra de Paris puis

danseur à « l'English National Ballet »; Il est en train de préparer ses bagages pour quitter Londres, et nous a fait l'honneur de nous rejoindre le 22 décembre pour un inoubliable cours de danse classique. Merci à Madame RAYNAUD sa maman pour avoir, après de longues tractations, organisé cette rencontre.

A Florence MERREGALI qui a répondu positivement et viendra les 23 et 24 mars 2013 pour un stage Modern.

Toujours plus haut...

C'est parti pour nos assoiffé(e)s de sensations fortes, de défi et de challenge... la course aux concours va démarrer :

- Paris en Février Championnat national de Jazz,
- Libourne en Février avec les rencontres chorégraphiques.
- Biarritz en mars avec le concours régional de la Confédération Nationale de Danse.

Les membres de l'Association AD ASTRA vous souhaitent ses meilleurs voeux pour l'année 2013 !

▶ LA SAINT-SULPICIENNE Gymnastique volontaire

Nous avons repris le chemin de la « Croix Fourche » pour les séances de gym avec encore plus d'entrain, dans une salle complètement rénovée.

Si vous avez envie de vous remettre en forme dans une ambiance sympathique, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Vous pourrez bénéficier de 2 séances d'essai gratuites.

Les cours ont lieu le :

- > Le lundi de 19h à 20h (gym)
- > Le mercredi de 20h30 à 21h30 (gym)
- > Le jeudi de 14h30 à 15h30 (gym douce)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Présidente :

Mme Marie-Claude DUGOS (05.57.24.71.03)



▶ FAMILLES RURALES

Séjour neige du 11 au 16 mars 2013 à Vielle Aure (Saint Lary)

Tu as entre 8 et 16 ans, tu aimes la neige, alors viens skier avec nous dans une ambiance sympa et familiale sur les stations de Vielle Aure (St Lary)

Activités :

Ski alpin pour les initiés et les débutants

- D'autres activités seront proposées en fonction de l'état d'enneigement
- Balades au village • Soirées animées à thèmes

Encadrement :

- Un directeur • 3 animateurs

Inscriptions :

Tarif : Adhésion à une association locale Familles Rurales. Le prix du séjour comprend la pension complète (repas et hébergement), les activités prévues, l'encadrement selon la législation en vigueur, les frais de dossier et l'assurance.

Inscription : Date limite d'inscription le 15 janvier 2013. Les réservations s'effectuent en retournant la fiche d'inscription sans oublier d'y joindre un acompte de 85€ et une photo d'identité. Les pré-réservations pourront être prises par téléphone mais devront être confirmées sous 8 jours par versement de l'acompte. Le solde du séjour doit être impérativement réglé avant le jour du départ. Une possibilité de paiement échelonné peut être demandée auprès du secrétariat de la Fédération. Les règlements doivent être effectués à l'ordre de FAMILLES RURALES.

Annulation : FAMILLES RURALES se réserve le droit d'annuler le séjour par manque d'inscriptions et s'engage à rembourser intégralement les sommes versées. En cas de désistement de votre part intervenant 1 mois avant le début du séjour, 85 € vous seront retenus.

Dossier et convocation : Dès l'enregistrement de l'inscription, un dossier comprenant le trousseau, la fiche sanitaire, les instructions de départ et le règlement vous sera adressé.

Agrément : Le séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et ouvre droit à des aides de la CAF, MSA, comité d'entreprise, bons vacances... (se renseigner auprès de ces organismes).

Assurance : L'assurance du séjour couvre la responsabilité civile (défense et recours) et les dommages corporels à l'exception des pertes, vols ou dégradations. En cas de maladie, les frais médicaux ne seront pas pris en charge par FAMILLES RURALES et devront être remboursés dès le retour en échange des feuilles de soins.

Exclusion : Tout manquement grave au règlement intérieur sera signalé aux parents et entraînera une exclusion. Dans ce cas, le séjour sera dû dans son intégralité. Cela concerne notamment, la possession et l'usage de cigarette, drogue et d'alcool, la désobéissance répétée, les sorties interdites, la violence...
Réclamation : Toute contestation devra être adressée par lettre recommandée dans un délai de 30 jours après le séjour.

Centre de vacances VALT

« Chalet l'Eterlou » - le village - 65170 Vielle Aure
Capacité d'accueil du séjour : 24 places

Prix du séjour : 480 euros

Infos complémentaires : Marjorie VANDAMME : 05 57 24 66 49 - 06 50 38 83 39

▶ MILLÉSIME

Lors de cette fin d'année 2012, la Compagnie théâtrale Millésime a mis à l'honneur le théâtre de Feydeau et Courteline avec trois pièces déjà données 12 fois en représentations dans diverses communes dont St Sulpice de Faleyrens en avril dernier : «*Notre futur*», «*La peur des coups*», et «*Feu la mère de Madame*», qui ont été jouées également en décembre à Villefranche de Lonchat et au théâtre de l'Épinette à Libourne.

Dans cette lancée d'autres célèbres pièces de Georges Feydeau, la Compagnie Millésime a reçu le Théâtre'uc de Bouliac dans une pièce intitulée «*La dame de chez Maxim*» à la salle du Foyer communal en novembre.

▶ Danse Plaisir Spectacle

Saint Valentin 2013

Dimanche 3 février 12h
Saint Sulpice de Faleyrens
Salle des Fêtes

GRAND REPAS SPECTACLE



Réservation
06 11 71 00 31
05 57 84 58 79



• Horaires d'ouverture de la mairie

Tous les jours : 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Fermé le samedi

Téléphone : 05 57 24 75 26 Fax : 05 57 24 63 74

E-mail : mairie.faleyrens@wanadoo.fr

Site internet : saintsulpicedefaleyrens.com

• Police municipale

du lundi au vendredi :

le matin de 8h à 12h; l'après-midi de 14h à 17h

• Bibliothèque Intercommunale

horaires d'ouverture : Mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 14h30 à 19h00, vendredi de 16h30 à 18h30.

Téléphone : 05 57 24 66 81.

Pas de cotisation et gratuité des prêts.

Nouveau :

Un conteneur textiles ECOVAL à été implanté derrière le foyer communal.



ECOVAL est une entreprise qui collecte, valorise et recycle du textile, de la maroquinerie et des chaussures par implantation gratuite de conteneurs, sous convention avec les collectivités territoriales, les enseignes privées et les associations caritatives.

Cette entreprise travaille dans le cadre du développement durable et participe à la diminution des volumes de textile incinérés ou enfouis qui ont un impact écologique à court, moyen et long terme, non négligeable.

Le textile collecté est retravaillé en France, il est valorisé et recyclé à 93 % : 51 % est réutilisable, 42 % est recyclé en chiffon d'essuyage (18 %) et à l'effilochage pour des isolants phoniques et thermiques (24 %), il reste au final 7 % de déchets.

A ce jour, ECOVAL génère 40 emplois directs et une centaine d'emplois indirects (l'œil et la main de l'homme sont irremplaçables).

LE DEVOIR DES RIVERAINS EN CAS DE NEIGE ET VERGLAS

En vertu de l'Article 99.1 du R.S.D (Règlement Sanitaire Départemental), les riverains de la voie publique doivent, pour leur part, prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte, afin d'éviter qu'une personne ne chute.

En règle générale, ils doivent :

Dans les voies livrées à la circulation publique où le service du balayage n'est plus assuré par la municipalité, les propriétaires ou occupants riverains sont tenus de balayer ou faire balayer, après arrosage chacun au droit de sa façade, sur une largeur égale à celle du trottoir.

Ils doivent jeter du sable, de la sciure ou du sel, afin d'éviter la formation de verglas. Ceci concerne le propriétaire, comme le locataire ou l'usufruitier.

Etat civil



Ils se sont mariés :

GARRIGUE Pascal et PIET Emmanuelle, le 04 août 2012

MÉTREAU Antoine et BARBET Mélanie, le 11 août 2012

DELHEZ Sébastien et PETIT Nelly, le 1er septembre 2012

Tous nos voeux de bonheur

Ils sont nés :

ARNAULT Thomas, né le 18 juillet 2012

DUVIGNEAU – LOBRE Martin, né le 24 juillet 2012

RIEUPET Stanislas, Alexandre, né le 09 août 2012

ULUCAN Ilhan, né le 19 août 2012

GRELIER Elsa, Jade, née le 22 août 2012

SOCRATE ARNAUD Louis, né le 07 septembre 2012

DEBAUD Jade, Anne-Marie, Monique

Toute nos félicitations aux parents

Ils nous ont quittés :

BOURGIEIX veuve GADRAT Eugénie, décédée le 09 mars 2012 (89 ans)

BEURAIN Jean-Louis, décédé le 28 juin 2012 (70 ans)

PETEYAS Christelle, décédée le 08 juillet 2012 (41 ans)

MOUTET épouse VACHER Jacqueline, Marcelle,

décédée le 08 juillet 2012 (68 ans)

AMBLARD Georgette, décédée le 11 juillet 2012 (99 ans)

BIDEAU Henri, décédé le 24 août 2012 (82 ans)

BÉTRY veuve GIRAUD Nicole, Marthe, Clémence,

décédée le 09 septembre 2012 (77 ans)

SUSZKA Konrad, décédé le 16 octobre 2012 (83 ans)

Toutes nos condoléances aux familles

Manifestations

Janvier 2013

Le 11 : Vœux du Maire

Le 15 : Assemblée Générale Comité des Fêtes

Le 19 : Assemblée Générale Etoile d'Argent

Le 27 : repas des aînés

Février 2013

Le 03 : Repas spectacle « Saint-Valentin » - D.P.S

Le 10 : Loto ARESS

Le 15 : Loto APERPI

Le 16 : Audition Ecole de Musique Les Poly'sons

Le 24 : Repas Etoile d'Argent

Mars 2013

Le 03 : Loto Familles Rurales

Le 10 : Carnaval

Le 23 : Soirée « Années 80 » Comité des Fêtes

Le 24 : Thé Dansant Comité des Fêtes

Le 29 : Carnaval des Ecoles

Avril 2013

Le 06 : Ad Astra rencontre Théâtrale

Les 09, 10 et 11 : Bourse aux vêtements

Le 19 : Spectacle Ecole

Mai 2013

Le 05 : Loto Etoile d'Argent

Le 8 : repas UNC

Le 18 : Repas Saint Sulpice Jeunesse Football

Le 31 : Fête des voisins

Juin 2013

Le 08 : Spectacle Ad Astra

Le 15 : Spectacle Ad Astra

Le 21 : kermesse de l'école

Le 22 : Kejia Quan – passage de grades

Le 26 : Audition Ecole de Musique Les Poly'sons

Le 29 : Fête du Mehnir